

Programme de formation

Intitulé de la formation

Créer et piloter sa micro-entreprise

Domaine	Direction d'entreprise		Mise à jour : 23/04/2026	
Éligible CPF	Non ☐	Oui ☒	Date d'enregistrement	18/12/2025
			Date d'échéance	18/12/2028
Certicateur CCI FRANCE	CCE CCI - Chambre de commerce et d'industrie (www.cci.fr)		Code RS	7438
France Compétences	https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7438/		 FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au Répertoire spécifique	

Certification :

Certification visée

Créer et piloter sa micro-entreprise

Objectif de la certification

La certification vise ainsi à professionnaliser des démarches entrepreneuriales souvent engagées de façon empirique, en permettant aux porteurs de projet de :

- Analyser la faisabilité de leur projet entrepreneurial (C1 à C2)
- Structurer leur offre commerciale et construire leur stratégie commerciale (C3)
- Définir la viabilité économique du projet (C4)
- Choisir le cadre juridique, fiscal et social adapté à leur projet (C5)
- Organiser le suivi de gestion et la comptabilité simplifiée de leur activité (C6)
- Réaliser l'ensemble des démarches administratives et opérationnelles nécessaires à la création et au démarrage effectif de la micro-entreprise (C7)

L'ensemble de ces compétences permet au créateur d'acquérir une autonomie dans la gestion de son activité, de prendre des décisions éclairées et de sécuriser son projet entrepreneurial dans un environnement professionnel de plus en plus hybride et concurrentiel.



Objectifs

Compétences visées

- **C.1 - Structurer son projet entrepreneurial** en tenant compte de la réglementation en vigueur en lien avec son activité, ses contraintes et motivations personnelles et professionnelles afin de définir sa faisabilité et ses propositions de valeurs
- **C.2 - Identifier les bénéfices, limites et opportunités de son projet** en élaborant son modèle économique, en analysant la concurrence, la clientèle, les fournisseurs, les partenaires, la zone de chalandise afin de construire un projet en cohérence avec le marché.
- **C.3 - Définir sa stratégie commerciale** en tenant compte de la clientèle ciblée et de la concurrence afin de développer la proposition de valeur et de mettre en place les leviers de communication et actions commerciales adaptés.
- **C.4 - Déterminer la rentabilité économique du projet** en identifiant les ressources et besoins au démarrage, en calculant le prix de revient, en estimant le chiffre d'affaires et les charges prévisionnels afin de fixer la rémunération du dirigeant.
- **C.5 - Analyser les caractéristiques du cadre juridique, fiscal et social de l'entreprise individuelle** en tenant compte du calcul des charges sociales et fiscales, des obligations liées au régime du micro-entrepreneur afin de déterminer le choix du statut juridique.
- **C.6 - Mettre en place les outils de suivi d'activité** en les structurant de façon adaptée afin de mesurer les indicateurs de performance et permettre des prises de décision quant à la gestion de la structure.
- **C.7 - Prendre en compte l'ensemble des démarches administratives et opérationnelles** en identifiant les principaux

Programme de formation

interlocuteurs et en tenant compte du cahier de dépenses et des recettes, de l'établissement des devis et des factures de l'ouverture du compte bancaire dédié à l'activité, de l'immatriculation, de la déclaration sociale et fiscale et de la souscription des assurances afin de répondre aux exigences des obligations légales.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les processus de création d'une micro-entreprise
- Définir son offre commerciale et sa proposition de valeur
- Comprendre les aspects liés à la viabilité financière d'un projet
- Identifier les outils de pilotage pour sa micro-entreprise



Durée : 2 jours soit 14h

Modalité : Présentiel

Effectif : De 1 à 10 personnes



Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter en amont de la formation afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public

- Tout individu ayant un projet de création de micro-entreprise et disposant à minima d'un projet formulé.



Prérequis

- Avoir à minima un projet de création de micro-entreprise formulé.



Méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle
- Supports de formation
- Accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, (plateforme d'aide dans la construction de votre projet d'entreprise - Ressources pédagogiques : guides, vidéos...)
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Analyse d'une production écrite individuelle élaborée par le candidat à partir de son projet de création ou d'un cas fictif fourni. Cette production permet de vérifier la maîtrise des compétences clés liées à la création et au pilotage d'une activité en micro-entreprise.

Barème d'évaluation :

- L'épreuve écrite est notée sur 100 points et évaluée par un jury d'évaluation.
- Si le candidat valide entre 70% (70 points) et 100% (100 points) des compétences de la certification, il obtient la certification « Créer et piloter sa micro-entreprise »
- Si le candidat valide entre 50% (50 points) et 70% (100 points) des compétences de la certification (seuil limite d'obtention), la décision d'obtention de la certification reviendra au jury de certification.
- Si le candidat ne valide pas au moins de 50% des compétences de la certification, alors, il est considéré comme en échec



Profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**
- **Certification « Créer et piloter sa micro-entreprise » (si réussite)**

Programme de formation

— Taux de réussite : Ø



Contenu de formation

1/ Structurer son projet et définir une offre cohérente avec son marché

- Clarifier ses motivations, ses objectifs et les contraintes personnelles ou professionnelles
- Définir sa proposition de valeur et ce qui rend son offre identifiable
- Analyser son marché : besoins clients, concurrence, opportunités et risques
- Déterminer son positionnement et établir une feuille de route structurée

2/ Construire un modèle économique et préparer la viabilité financière de son activité

- Identifier les besoins financiers et les dépenses au démarrage
- Calculer ses coûts, définir ses prix et estimer son chiffre d'affaires prévisionnel
- Vérifier la rentabilité économique et anticiper sa rémunération

3/ Comprendre le cadre réglementaire et réaliser les démarches administratives

- Maîtriser le fonctionnement du régime micro : avantages, limites, seuils, obligations
- Connaître les options fiscales et sociales : micro-fiscal, versement libératoire, micro-social, TVA,...
- Réaliser les démarches de création : immatriculation, protection sociale, assurances
- Comprendre les obligations du micro-entrepreneur (CFE, déclarations, compte bancaire dédié, mentions légales)

4/ Lancer, piloter et pérenniser sa micro-entreprise au quotidien

- Produire des devis et factures conformes et tenir ses registres obligatoires
- Mettre en place les outils de pilotage : tableau de bord, gestion de trésorerie, indicateurs de suivi
- Définir une stratégie de communication et de prospection adaptée à ses moyens
- Faire évoluer son activité et anticiper la sortie du régime

Evaluation

Epreuve écrite

Contact formation

fpc@campus12avenue.fr

Site de Rodez : 05 65 77 77 80

Site de Millau : 05 65 59 59 16

Sur Internet :



Points forts de la formation

- Une formation pragmatique, courte et immédiatement opérationnelle
- Des outils concrets pour sécuriser son lancement
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.